

Rapide  
absorption



## Estreptolab 250 mg/ml

Streptomycine en solution injectable



### Efficace contre les infections par leptospires

- ✓ Traitement adapté pour lutter contre la leptospirose aiguë, avant l'apparition des symptômes rénaux
- ✓ Affinité pour les tissus rénaux : plus de la moitié de la streptomycine est excrétée par l'urine
- ✓ Problèmes de sécurité au travail : il s'agit d'une **zoonose**

### Permet d'éviter les rendements productifs faibles

- ✓ Lutte contre les effets préjudiciables de la leptospirose : taux de gestation faibles, taux de réforme élevés en raison de la faible fertilité et des avortements
- ✓ Permet d'éviter l'augmentation de la charge de travail engendrée par cette maladie

### Traitement simultané à la vaccination dans les troupeaux infectés

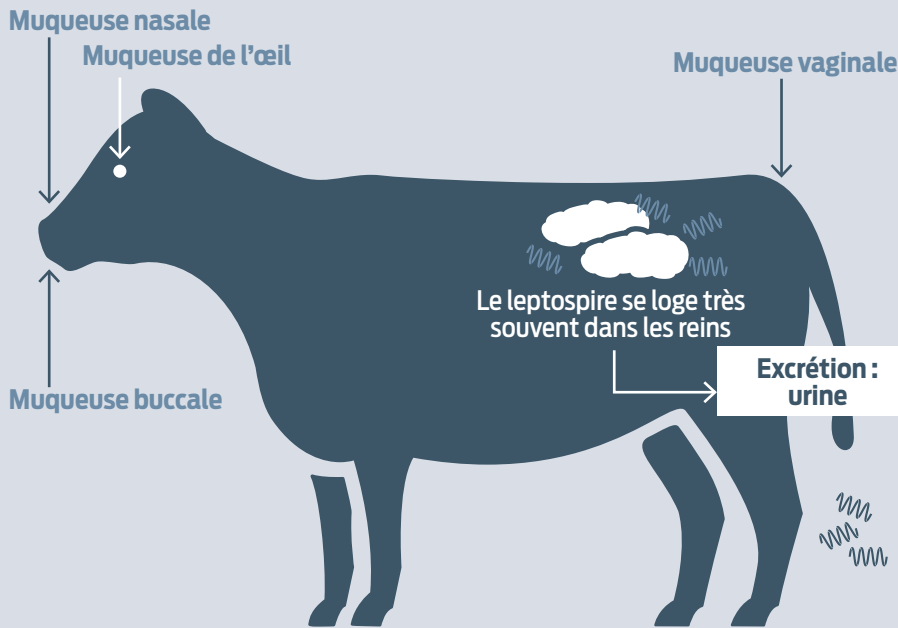
 **LABIANA**  
*toujours efficace*



## Pathogénie et symptômes de la leptospirose bovine

### Entrée de l'infection par les muqueuses

- Introduction par les veaux et les femelles de remplacement infectés.
- Animaux réservoirs de l'infection.
- Sources indirectes de contamination dues à une mauvaise hygiène.



### Leptospirose aiguë :

- Ictère
  - Hémoglobinurie
  - Hématurie
  - Insuffisance rénale
  - Avortements
  - Méningite
  - Diminution soudaine de la production de lait
- Si l'infection se produit sur une vache gestante :
- Mortalité embryonnaire
  - Avortement dans les mois 6-9 de la gestation

### Leptospirose chronique

#### Problèmes lors de la reproduction :

- Avortements
- Veaux mort-nés
- Naissance de veaux faibles
- Veaux prématurés
- Rétention du placenta
- Stérilité dans les cas graves

#### Programme de contrôle de la leptospirose bovine :

- Antibiothérapie : Streptomycine
- Vaccination
- Mesures d'hygiène sanitaires

### COMPOSITION PAR ML

Dihydrostreptomycine (sulfate) ..... 250 mg

### INDICATIONS

Traitement des infections causées par des souches de *Leptospira* spp. sensibles à la dihydrostreptomycine.

### POSOLOGIE ET VOIE D'ADMINISTRATION

1 ml/10 kg p.v. par jour, pendant 3-4 jours par voie IM.

Le poids des animaux doit être déterminé avec la plus grande précision possible afin d'éviter un dosage insuffisant.

Ne pas administrer plus de 10 ml par point d'injection chez les veaux.

Prévoir une distance suffisante entre les points d'injection quand plusieurs endroits d'administration sont nécessaires. Veillez à maintenir une distance minimale de 15 cm entre toutes les injections administrées pour le traitement.

### TEMPS D'ATTENTE

**Bovins :**

**Viande :** 83 jours.

**Lait :** L'utilisation de ce produit n'est pas autorisée chez les animaux dont le lait est destiné à la consommation humaine.

### PRÉCAUTIONS ET EFFETS INDÉSIRABLES

- Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue à la dihydrostreptomycine, à d'autres aminoglycosides et/ou à tout excipient.
- Ne pas utiliser en cas d'insuffisance rénale, d'hépatopathies, de cardiopathies ou de lésions cochléo-vestibulaires.
- Ne pas utiliser chez les animaux de moins d'un mois.
- Ne pas administrer aux femelles en gestation, en raison du risque de toxicité cochléo-vestibulaire fœtale.
- Ne pas associer à l'administration de : antibiotiques bactériostatiques, pentobarbital et anesthésiques gazeux (risque de dépression vasculaire), relaxants musculaires (risque de blocage neuromusculaire) ou diurétiques rénaux (risque d'augmentation de l'ototoxicité).
- Ne pas associer non plus avec : héparine, gluconate de calcium, riboflavine, triamcinolone.

### PRÉCAUTIONS SPÉCIFIQUES DE CONSERVATION

Période de validité après ouverture de l'emballage de vente : 28 jours.

### PRÉSENTATION

Flacon de 250 ml.

Inscription n° 3590 ESP

Médicament délivré sur ordonnance vétérinaire.

Administration sous contrôle ou supervision du vétérinaire.